

# Transactions sur actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 1 septembre 2025 au 5 septembre 2025 (inclus) Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 avril 2020

### **Achats**

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 1 septembre 2025 au 5 septembre 2025 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 7 novembre 2025) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 88.226 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
01/09/2025	6.546	75,44	75,25	75,60	493.835	CEUX
01/09/2025	2.207	75,43	75,30	75,55	166.474	TQEX
01/09/2025	17.211	75,47	75,25	75,55	1.298.947	XBRU
02/09/2025	3.531	74,62	74,35	75,00	263.472	CEUX
02/09/2025	2.219	74,75	74,45	75,00	165.870	TQEX
02/09/2025	7.348	74,70	74,35	75,30	548.931	XBRU
03/09/2025	2.891	74,98	74,85	75,05	216.777	CEUX
03/09/2025	2.299	74,98	74,95	75,05	172.383	TQEX
03/09/2025	4.855	74,96	74,85	75,05	363.907	XBRU
04/09/2025	5.900	75,44	75,25	75,75	445.123	CEUX
04/09/2025	1.971	75,54	75,30	75,70	148.894	TQEX
04/09/2025	14.852	75,42	75,25	75,70	1.120.184	XBRU
05/09/2025	4.591	75,75	75,50	75,95	347.764	CEUX
05/09/2025	1.934	75,68	75,55	75,90	146.371	TQEX
05/09/2025	9.871	75,69	75,50	76,00	747.104	XBRU

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



#### Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 1 septembre 2025 au 5 septembre 2025 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 5 septembre 2025, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.996.556 actions GBL représentatives de 8,3 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 4,9 %¹.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »² pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

#### Xavier Likin

Directeur Financier Tél: +32 2 289 17 72 xlikin@gbl.com

#### Alison Donohoe

Responsable des Relations Investisseurs Tél: +32 2 289 17 64 adonohoe@gbl.com

## À propos de Groupe Bruxelles Lambert

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis septante ans et présentant un actif net réévalué de €14,4mds à fin juin 2025. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

GBL a pour objectif de développer son portefeuille diversifié au travers d'investissements de qualité dans des actifs cotés, privés directs et privés indirects.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

 $<sup>^1\</sup> cf.\ \underline{https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres}$ 

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Prévu par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation